

LE TEMPS

MALTRAITANCES ABONNÉ

«A Mancy, je ne voulais plus être complice, alors je suis partie»

L'enquête conjointe de Heidi.news et du «Temps» a révélé les maltraitances répétées d'une partie du personnel sur les enfants autistes du foyer de Mancy, à Genève. Voici les témoignages glaçants d'ex-employées.



Image d'illustration. Le foyer de Mancy. — © Eddy Mottaz / Le Temps



Sylvia Revello et Sophie Gaitzsch (Heidi.news)

Publié vendredi 28 janvier 2022 à 05:17
Modifié vendredi 28 janvier 2022 à 06:38

Un état de «sidération», un sentiment d'«impuissance». Ces mots reviennent à plusieurs reprises à la bouche de Judith, Sarah et Christiane. Rencontrées séparément, elles souhaitent garder l'anonymat. Elles ont travaillé au foyer de Mancy et décrivent des scènes d'une grande violence.

«Déjà, on ne voit pas, on entend, relate Christiane. Pour l'un des enfants, Diego*, le moment du bain était très anxiogène. Il fallait avancer doucement pour qu'il se sente en sécurité. Un jour, j'entends Diego crier. Je sors dans le couloir et vois un collègue, Jean-Louis*, le traîner par les pieds vers la salle de bains.

Lire aussi: [Des enfants autistes maltraités dans l'impunité au foyer de Mancy](#)

Diego était terrorisé par ce collègue. S'il se trouvait dans la cuisine, où les enfants prenaient leur repas, Diego refusait d'entrer. Jean-Louis avait décidé que ce n'était pas à lui de quitter la pièce. Alors Diego est parfois resté sans manger pendant deux jours. On nous disait: 'de toute façon, il ne va pas se laisser mourir de faim'».

Avec Diego, les moments du repas pouvaient être compliqués, par exemple s'il y avait du bruit, s'il faisait trop chaud, ajoute Sarah. «Une fois, il a jeté son assiette. L'éducatrice présente a alors décrété qu'il n'avait plus le droit de manger, qu'il devait sortir de la pièce. Il fallait lui montrer que son geste entraînait une sanction. Diego était prostré, car il culpabilisait. J'ai immédiatement dit qu'il était hors de question que je l'oblige à quitter la cuisine. Elle l'a pris et tiré dans le couloir.»

«Il l'a croisé et s'est figé»

Judith évoque un autre épisode. «Un des jeunes devait partir en camp. Il avait peur de Jean-Louis, présent ce jour-là. Au moment de quitter le foyer, il l'a croisé et s'est figé. L'éducateur s'est éloigné, mais est quand même resté. Il ne voulait pas céder. L'enfant a commencé à paniquer et à monter les tours. Jean-Louis l'a alors empoigné, jeté par terre et a pesé avec son genou de tout son poids sur son torse, comme sur un ring.»

Ce même Jean-Louis se vantait aussi d'avoir fait un «high kick», un coup de pied pratiqué dans certains sports de combat, dans le ventre d'un enfant et que ce geste l'avait «projeté au sol». Cela «pour se défendre» car il s'agit d'un enfant parfois agressif, qui s'était levé de son lit et approché de lui à un moment où il avait les deux mains prises.

Lire également: [Anne Emery-Torracinta: «Mon erreur a été de croire que le problème ne concernait qu'un seul enfant»](#)

Punitions validées en colloque

Plusieurs témoins reviennent aussi sur le cas d'Elias, le fils de Natacha Koutchoumov, codirectrice de la Comédie de Genève, qui avait témoigné dans L'Illustré.

«Il a été complètement marginalisé, abandonné. Il était laissé dans sa chambre pendant des heures sans personne pour venir le voir. Ils lui ont mis un casque pour éviter qu'il se tape la tête contre les murs. Mais Elias l'enlevait. On entendait les coups depuis la cuisine, il se tapait la tête. Dans ces cas-là, l'attitude des éducateurs responsables était de dire: 'non, il ne faut pas y aller tout de suite. Il est tyrannique'.»

Certaines de ces punitions étaient validées en colloque, indiquent les anciennes collaboratrices. «Par exemple, si un enfant jetait un jouet, on devait sortir tous ses jouets de sa chambre, alors que cela n'a aucun sens pour un enfant atteint d'autisme sévère. De même pour les repas: il avait été décidé qu'ils avaient lieu de 18 à 19 heures, et que si l'enfant n'était pas venu à ce moment, il ne pouvait pas manger. Une telle directive était tout simplement impossible à comprendre pour les jeunes du foyer!» Il est arrivé à Judith d'apporter aux enfants des biscuits en cachette dans leur chambre.

Mettre la faute sur les enfants

Comment une telle dynamique a-t-elle pu s'instaurer? Les anciens collaborateurs décrivent un «noyau dur» de personnes au fort tempérament, arrivées dès l'ouverture du foyer, par lesquelles les autres se sont laissés «bouffer» et que la hiérarchie de l'époque a été incapable de rappeler à l'ordre. «Chaque fois que de nouveaux collaborateurs arrivaient, ils observaient les maltraitances et les carences, s'en offusquaient, mais se retrouvaient démunis. Beaucoup sont partis immédiatement.» D'autres ont adopté ces pratiques punitives, pour éviter d'être stigmatisés.

L'attitude de ce «noyau dur» et de leurs suiveurs était de mettre la faute sur les enfants. Ils estimaient que c'était à eux de s'adapter et non le contraire.

Lire aussi: [A Genève, le scandale de Mancy suscite des réactions politiques contrastées](#)

«Ils étaient dans la confrontation totale. Ils ont réussi à convaincre certains collègues que c'était la seule solution. A ceux qui essayaient de proposer d'autres manières de procéder, peu importe comment c'était amené, la réaction était systématiquement que c'était infaisable.»

A qui la faute? «Oui, le bâtiment a des défauts. Oui, le projet a été mal pensé et monté à la hâte. Mais sinon, il y avait tout ce qu'il fallait, des heures de travail à gogo, des moments dédiés pour monter un projet pédagogique. Dire qu'il manquait des heures, c'est faux. Il y avait parfois huit éducateurs pour trois enfants. Ils ont tout eu, l'OMP (l'office médico-pédagogique dont dépend le foyer de Mancy) leur a donné tous les moyens!»

«Je ne voulais plus être complice»

Tout indique que le comportement des enfants varie selon la façon dont ils sont traités. «En deux ans, aucun jeune ne m'a jamais agressé, dit Judith. Si c'était vraiment mission impossible, pourquoi une partie de l'équipe y arrivait très bien?». Christiane a les mêmes remarques: «Oui, ce sont des enfants complexes, parfois violents, mais ils étaient capables de plein de choses! On faisait des sorties, on s'achetait des glaces ou des barres de chocolat, c'était chouette. C'est clair qu'il valait mieux rester dans le coin, ne pas traverser le canton.»

Face aux comportements «insensés» de certains employés, Judith, Sarah et Christiane et d'autres ont sonné l'alarme. Il ne s'est rien passé: elles ont fini par jeter l'éponge.

«Au début, j'étais sidérée, j'avais l'impression de rêver, se souvient Judith. Il m'a fallu du temps pour mettre des mots sur les violences auxquelles j'ai assisté, échanger avec les collègues pour réaliser que non, je ne rêvais pas. J'ai hésité à aller à la police. Je ne l'ai pas fait car je pensais qu'une action à l'interne serait plus productive. Mais rien n'a changé. Je me sentais dans une grande insécurité à devoir protéger les enfants des négligences et des maltraitances de mes collègues. Je ne voulais plus être complice. Je suis partie.»

*prénom modifié